

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 4 JUIN 2014

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX, TRIBOULIN, GROSMOLLARD, CHEVALIER, GUERPILLON, DUPUY, VINCENT, BLAIN, CHABANNE, SOULARD, JOUBERT, BIEF, GIRAUD, CHARBONNIER

ABSENT EXCUSÉ : Monsieur COQUARD

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Madame GROSMOLLARD

- **Compte rendu de la réunion du 12 mai 2014** : il est approuvé à l'unanimité
- **Intervention Association Vie Libre** : Mr HOYET responsable et Mr GARDETTE secrétaire présentent l'association Vie Libre. Celle-ci est formée de buveurs guéris, d'abstinents volontaires et sympathisants dont le but est de porter assistance aux personnes en difficulté avec l'alcool avec un soutien pour leur entourage. L'association accompagne également le buveur guéri à reconstruire sa vie personnelle, familiale et professionnelle. Elle a aussi fonction de prévention dans les collèges, lycées, communes.... et intervient sur le canton et les communes limitrophes
- **Subvention au titre des amendes de police** :
 - à l'unanimité, le conseil approuve le devis relatif à l'élargissement et la réfection d'un trottoir rue des Gavots et l'aménagement de l'accès de l'épicerie place de la Bascule, d'un montant total HT de 14 332.50 €
 - il est décidé de solliciter l'octroi d'une subvention du Conseil Général au titre de la dotation relative au produit des amendes de police pour le financement de cette opération
- **Commission Intercommunale des Impôts directs** : il est proposé une liste de quatre personnes à la Communauté de Communes afin de constituer la commission intercommunale des impôts directs
- **Réforme rythmes scolaires** : à l'unanimité, le conseil demande une participation financière aux parents pour les Temps d'Activités Périscolaires. Le tarif est de 0.50 euros par enfant et par heure. Ils se dérouleront le mardi, le jeudi et le vendredi de 15h30 à 16h30
Les enfants auront classe :
Le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
Les mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Le mercredi de 9h00 à 12h00
Il est également décidé de mettre en place une garderie le mercredi de 7H30 à 8H50 et de 12H à 12H30. Le tarif pour ce jour-là sera précisé ultérieurement
- **Réflexion pour l'acquisition de l'ancienne maison place de l'église** : à l'unanimité, il est convenu de faire une proposition de prix pour l'achat de cette maison
- **Questions diverses** :
 - **Site internet communal** : Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire de changer d'hébergeur pour le site internet communal. Il est donc décidé de bénéficier du contrat signé par la Communauté de Communes avec la société OVH. Parallèlement, la commission « communication et veille technologique » envisage la refonte du site avec l'aide de l'agent TIC de la Communauté de Communes

- **Mission Locale :** Véronique GROSMOLLARD est nommée déléguée communale
- **Communauté de Communes :**
Il est procédé à la désignation de délégués auprès de différentes commissions :
Solidarités actives : Yannick CHEVALIER et Séverine BLAIN
Environnement : Franck TRIBOULIN et Solange JOUBERT
Voirie : Véronique GROSMOLLARD et Gilbert BIEF
- **Cyclo Canton :** Anthony CHARBONNIER transmet des informations sur le cyclo canton du 15 juin. Il demande 15 personnes pour maintenir la sécurité des enfants à l'occasion de leur passage dans notre village
- **Elections sénatoriales :** Le 20 juin, à la mairie, aura lieu la désignation de six élus de notre conseil municipal (trois titulaires, trois suppléants) afin qu'à leur tour ils participent aux élections Sénatoriales prévu le 28 septembre
- **Fête de la musique :** La commission « Animation-Vie culturelle- Tourisme » fait part de l'avancement des préparatifs

Fait en Mairie le 5 juin 2014
Le Maire,